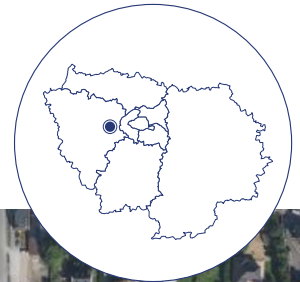


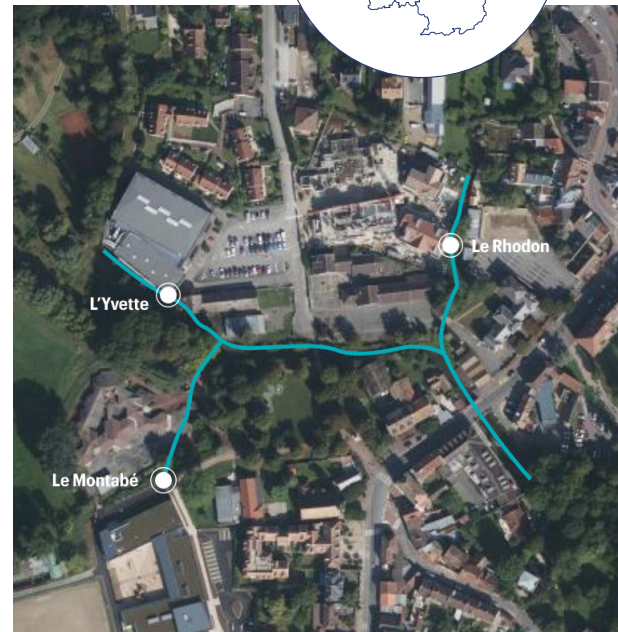


La vallée de Chevreuse durement touchée par les inondations d'octobre

Les victimes des crues de 2016 et de 2018 pensaient être épargnées pendant des années. Hélas, plusieurs facteurs ont provoqué à deux reprises (les 10 et 18 octobre) une crue de l'Yvette d'un niveau supérieur aux précédentes, qui étaient pourtant qualifiées de centennales !



Saint-Rémy-lès-Chevreuse le 10 octobre 2024 © ML CARIOU



Trois cours d'eau traversent Saint-Rémy-lès-Chevreuse
Base de carte © Mappy

Plusieurs centaines d'habitations, de commerces, d'écoles et de lieux d'activité ont été impactées et de nombreuses routes ont été coupées à la circulation. Rien à voir avec le déluge de pluie qui s'est abattu sur Valence, en Espagne, mais la question que se posent, désormais, tous les habitants de la vallée de Chevreuse c'est : « *Mais quand sera la prochaine ?* »

DES CAUSES MULTIFACTORIELLES

En cuvette, la ville de Saint-Rémy-lès-Chevreuse est de loin le plus exposée aux inondations. Cette dernière se trouve à la confluence de trois rivières, toutes sorties de leurs lits. Le 10 octobre, ce sont 94 mm d'eau qui sont tombés en vingt-quatre heures et jusqu'à 1,50 m d'eau a été relevé dans le centre. Le transformateur derrière l'église, pourtant remonté de 30 cm après la crue de 2016, a été également noyé, ce qui a entraîné une coupure de courant dans tout le centre-ville.

Mais ce ne sont pas seulement les rivières qui ont provoqué ces inondations. Elles sont également dues aux eaux de ruissellement, qui ont même submergé le plateau de Chevreuse, à cinq kilomètres de là. Les terres gorgées

d'eau depuis des mois n'ont pas supporté le surplus des intenses précipitations.

UN DÉBAT POLITIQUE DANS LA VALLÉE

Les débats vont bon train : faut-il incriminer l'urbanisation récente ? Pour les élus et le syndicat de rivière, bétonnés ou pas, les sols argileux ne pouvaient, de toute façon, absorber. « *Les bassins de rétention ont joué leur rôle de tampon dès les premières pluies* », insiste le Syndicat intercommunal pour l'aménagement hydraulique de la vallée de l'Yvette. *Mais absorber l'équivalent d'un mois de pluie en près de vingt heures, c'était trop pour des bassins dimensionnés pour des crues d'occurrence vicennale, soit pouvant se produire tous les vingt ans.* » Pour les associations, si les ouvrages anti-inondations ne suffisent pas, « *c'est qu'il n'a pas été tenu compte de la nécessité d'équilibre entre les surfaces de « béton » et les espaces naturels.* »

DÉVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE

N'est-il pas illusoire de croire qu'un meilleur équilibre pourrait nous préserver des inondations surtout quand elles résultent de précipitations hors normes dans une région agricole et naturelle dont le socle argileux

est un élément fondamental ? Ne faut-il pas plutôt acculturer la population aux effets du réchauffement climatique tout en repensant l'aménagement du territoire afin d'atténuer au mieux les impacts inévitables ? La culture du risque est un concept déterminant en gestion et en prévention des risques. Elle vise à créer un environnement où chacun est conscient des risques et participe activement à leur gestion. Réduire la vulnérabilité des constructions en encourageant les particuliers à investir dans des protections individuelles, les responsabiliser sur les risques de demain tout en les aidant à se prémunir des risques qui y sont liés, voilà ce qu'il faudrait faire sans attendre. C'est aussi l'affaire de ceux qui vivent en zone inondable de se préparer, d'anticiper et de gérer le risque. La délivrance des permis de construire est un problème, mais la détermination des gens à ignorer le risque quitte à demander des indemnités par la suite en est un aussi.

✍ Catherine GIOBELLINA

Présidente de l'Union des amis du parc régional de la Haute Vallée de Chevreuse